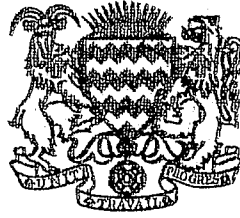


Angui AWADA

23

RÉPUBLIQUE DU TCHAD

AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD  
AUPRÈS  
DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD  
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE  
ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
EN SUISSE

UNITÉ - TRAVAIL - PROGRÈS

DECLARATION DU TCHAD A L'OCCASION DE L'EXAMEN  
PERIODIQUE UNIVERSEL DU BOTSWANA, LE MERCREDI 23  
JANVIER 2013

Monsieur le Président,

La délégation tchadienne souhaite une cordiale bienvenue à la  
délégation du Botswana conduite par  
S.E.M.....et la remercie de la présentation  
du rapport national de son pays qu'elle vient de faire.

Nous saluons le fait que le Botswana dispose de plusieurs  
institutions qui visent à promouvoir et à protéger les droits de  
l'homme : la Commission électorale indépendante, le Bureau du  
médiateur, les Ministères et services gouvernementaux.

Nous notons avec satisfaction que le Botswana a adopté des  
mesures tendant à favoriser l'émancipation des femmes ; il a  
incorporé les dispositions de la Convention de l'Enfant dans son  
droit interne ; il a lancé des programmes de développement en vue  
d'améliorer les conditions de vie des jeunes.

Nous notons que lors de son examen au 1<sup>er</sup> cycle de l'Examen  
Périodique Universel, 27 recommandations ont été adressées au  
Botswana qui en a accepté 21 et qu'il est partie aux principaux  
instruments régionaux et internationaux en matière des droits de  
l'homme.

Nous recommandons cependant au Botswana de transposer dans  
le droit interne les dispositions des traités auxquels il a librement  
souscrit.

Nous demandons à la Communauté internationale d'apporter au  
Botswana l'assistance technique dont il a besoin pour mettre en  
œuvre les recommandations acceptées et pour s'acquitter de ses  
obligations nationales et internationales.

Merci, Monsieur le Président